

CR de la réunion de travail du mercredi 22 septembre 2010 / CQEA

Quelle articulation entre les conseils de quartier (CDQ) et les associations de quartiers (ADQ) ?

Présents : Joël, Anne, Daniel, Jeanne, Dominique, Pascal P.

A la suite de plusieurs échanges sur le sujet, les conseillers présents s'accordent sur au moins 5 points comme base pour clarifier les relations entre ces différentes instances :

- (1) Pas de compétition entre CDQ et ADQ. Mais les CDQ n'ont cependant pas à promouvoir une ADQ particulière... ;
- (2) Le CDQ peut s'intéresser à un problème particulier, local, porté par des intérêts catégoriels mais à condition qu'il soit une base pour « monter en généralité » et accéder à un problème d'intérêt commun ;
- (3) Pour enrichir ses propositions, le CDQ peut s'appuyer sur l'expertise des ADQ ;
- (4) Si le CDQ est saisi par un habitant pour régler un problème particulier, il pourra diriger cette personne vers l'ADQ susceptible de prendre en compte sa demande ;
- (5) Si elle le souhaite, et dans le cadre d'un intérêt général, le CDQ peut faire profiter une ADQ des dispositions légales particulières qui le régissent pour appuyer une proposition jugée intéressante et d'un intérêt général.

Nous avons rappelé que le CQEA se vit d'abord comme une instance d'analyse et de réflexion sur des sujets qui impactent le quartier mais éventuellement la ville dans son ensemble.

Dès lors, il convient de donner une information précise aux nouveaux arrivants de sorte à ce qu'ils ne se fassent pas des représentations fausses du CDQ (notamment en l'assimilant à une ADQ).

Ainsi, une ½ heure avant chaque plénière, des membres du groupe d'animation pourraient recevoir les nouveaux conseillers pour les informer puis, s'entretenir avec eux, en fin de réunion, pour recevoir leurs réflexions.

➤ **Courriel envoyé aux présidents des associations de quartier d'Ergué Armel**

(Martine PETIT communiquera à Patrick FERON la liste des adresses électroniques ou postales des présidents des 18 associations fédérées dans l'UQEA, des 2 hors UQEA et de 2 nouvelles qui se sont créées / source MPT Ergué Armel)

« Madame la Présidente, Monsieur le Président, bonjour,

Lors de notre dernière plénière du 7 septembre dernier, la question de l'articulation entre le Conseil de quartier et les associations de quartier, a été évoquée. Il est apparu que certains malentendus ou ambiguïtés pouvaient persister...

Dès lors, il nous a semblé nécessaire d'approfondir cette question pour la mettre à l'ordre du jour de notre prochaine réunion (le 26 octobre 2010).

Le groupe d'animation du Conseil souhaiterait donc débattre avec l'ensemble des présidents des associations de quartier sur le territoire d'Ergué Armel. L'objectif étant de mieux connaître le rôle et la fonction de chacun pour bien délimiter nos espaces d'intervention et envisager d'éventuelles complémentarités.

*Nous avons donc l'honneur de vous inviter à venir nous rencontrer le **mercredi 6 octobre 2010 à 18.30, mairie annexe d'Ergué Armel.***

En vous remerciant à l'avance de votre disponibilité, nous vous prions d'agréer Madame la Présidente, Monsieur le Président, nos très cordiales salutations. »

Pour le groupe d'animation du CQEA, Pascal Petit/
26/09/2010